

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit insecticide TP18
Insectes rampants, volants – Concentré 800 mL

UFI : UF10-U0T6-D008-DFM9

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO France SAS
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25
Adresse e-mail : info@compo.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1	H400
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1	H400

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS09

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

Mention d'avertissement (CLP)	: Attention
Composants dangereux	: Geraniol
Mentions de danger (CLP)	: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP)	: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation. P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie ou par un organisme agréé.
Phrases supplémentaires	: Utiliser les biocides avec précaution et au besoin une protection adaptée. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH pour avoir des propriétés de perturbateurs endocriniens, ou n'est pas identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Remarques : Concentration en matière active biocide TP18 :
4% de Cyperméthrine N° CAS 52315-07-8
Concentration en matière active Classe Biocide TP18 :
5% Piperonyl butoxide N° CAS 51-03-6
Concentration en matière active Biocide TP 18 –
Geraniol CAS 106-24-1 : 1%

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
PIPERONYL BUTOXYDE	(N° CAS) 51-03-6 (N° CE) 200-076-7	5	Aquatic Acute1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
cyperméthrine cis/trans +/- 40/60; (1RS; 3RS; 1RS,3SR)-3-(2,2- dichlorovinyl)-2,2- iméthylcyclopropanecarboxylate de (RS)- α -cyano-3-phénoxybenzyle	(N° CAS) 52315-07-8 (N° CE) 23257-842-9 (N° Index) 607-421-00-4	4	Acute Tox. 4 (Oral), H302 (ATE=500mg/kg de poids corporel) Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 (M=1000) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1000)
GERANIOL	(N° CAS) 106-24-1 (N° CE) 203-377-1	1	Skin Sens. 1, H317

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- En cas d'inhalation : Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- En cas de contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ininflammable.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct. Aucun renseignement disponible concernant le danger d'explosion indirect.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

Autres informations : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage : Température ambiante

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Correctement étiqueté.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2.1 Équipement de protection individuelle

Evier toute exposition inutile.

Protection des yeux : Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

Protection des mains : Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit. En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.

Protection respiratoire : Non requise dans les conditions d'emploi normales

Protection contre les risques thermiques : Pas d'informations complémentaires disponibles

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

Contrôles de l'exposition de l'environnement : Autres informations :
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide.
Couleur : Blanchâtre.
Apparence : Translucide.
Odeur : Caractéristique du geraniol.
Seuil olfactif : Pas disponible.
Point de fusion : Pas disponible.
Point de congélation : Pas disponible.
Point initial d'ébullition : Pas disponible.
Inflammabilité : Pas disponible.
Limite inférieure d'explosivité (LIE) : Pas disponible.
Limite supérieure d'explosivité (LSE) : Pas disponible.
Point d'éclair : Pas disponible.
Température d'auto-inflammation : Pas disponible.
Température de décomposition : Pas disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Pas disponible.
pH : 6.5 +/- 0.5
Viscosité cinématique : Pas disponible.
Solubilité : Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible.
Pression de vapeur : Pas disponible.

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible.
Masse volumique	: Pas disponible.
Densité relative	: 1.015 +/- 0.005 à 18°C
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible.
Taille d'une particule	: Non applicable.
Distribution granulométrique	: Non applicable.
Forme de particule	: Non applicable.
Ration d'aspect d'une particule	: Non applicable.
Etat d'agrégation des particules	: Non applicable.
Etat d'agglomération des particules	: Non applicable.
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable.
Empoussiéragement des particules	: Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'emploi.

9/17

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Non classé

Toxicité aiguë par inhalation : Non classé

Toxicité aiguë par voie cutanée : Non classé.

PIPERONYL BUTOXYDE (51-03-6)	
DL ₅₀ orale rat	4570 mg/kg de poids corporel
DL ₅₀ cutanée lapin	> 2200 mg/kg de poids corporel
CL ₅₀ inhalation – rat (Poussière/brouillard)	> 5 mg/L/4 h
GERANIOL (106-24-1)	
DL ₅₀ orale rat	3600 mg/kg
DL ₅₀ cutanée lapin	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

Produit : Non classé
pH: 6,5 +/- 0.5

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Produit	: Non classé pH: 6,5 +/- 0.5
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Produit	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagenicité sur les cellules germinales	
Produit	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	
Produit	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	
Produit	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	
Produit	: Non classé

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

Indications complémentaires	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
cyperméthrine cis/trans +/- 40/60; (1RS; 3RS; 1RS, 3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de (RS)- α -cyano-3-phénoxybenzyle (52315-07-8)		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)		Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Produit Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

11.2.2 Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

PIPERONYL BUTOXYDE (51-03-6)	
CL ₅₀ – Poisson [1]	1 – 10 mg/L
CL ₅₀ – Crustacés [1]	< 1 mg/L
GERANIOL (106-24-1)	
CL ₅₀ – Poisson [1]	22 mg/L
CL ₅₀ – Crustacés [1]	7.75 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit : Non établi

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le : Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie ou par un traitement du produit / emballage organisme agréé.

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593







Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

Ecologie – déchets

: Eviter le rejet dans l'environnement

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN 3082	UN 3082	UN 3082
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (cyperméthrine cis/trans +/- 40/60)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (cypermethrine cis/trans +/- 40/60)	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Classe 9 Etiquette n° 9  Marque pour l'environnement 	Classe 9 Etiquette n° 9  Marque pour l'environnement 	Classe 9 Label n° 9  Marque pour l'environnement 
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	OUI	Polluant marin	OUI
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes précautions particulières autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN.		

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné
--	--------------

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

ICPE 4510

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59): n'est pas listée.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral de H- et EUH:	
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires
H302	H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.

15/17

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet des Phrases-H mentionnées dans la RUBRIQUE 3 (Informations sur les composants).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BCF - Facteur de Bio Concentration

BOD - Demande d'oxygène biochimique

CAS - Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine)

CLP - Classification, Etiquetage, Emballage

DNEL - Niveau dérivé sans effet

DT50 - Temps de dissipation 50%

EINECS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

GHS - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA - Association internationale du transport aérien

IATA-DGR - Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA)

IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses

IMO - Organisation internationale maritime

CL50 - Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée

DL50 - Dose létale pour 50 pour cent de la population testée

OEL - Niveau d'exposition professionnelle

PBT - Bioaccumulation et persistance selon la réglementation REACH

PEL - Niveau prévu d'effet

PNEC - Concentration prévue sans effets

RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TLV - Valeur de seuil limite

TLV CEILING - Concentration qui ne doit pas être dépassée durant l'exposition professionnelle

TWA STEL - Limite d'exposition à court terme

VOC - Composant volatil organique

vPvB - Très persistant et très volatil selon la réglementation REACH

Insectes Rampants, Volants - Concentré 800 mL - BARSEC800 - 3167770219593

Référence : FDS_1037_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°0
Date de révision : 04/08/2021

WGK - Classe allemande de danger pour l'eau

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.